

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 64

Nombre de Conseillers municipaux présents : 45

Date de la convocation : 20/09/2024

Délibération n° : DCM-2024-159

Matière 3.2

Le jeudi 26 septembre deux mille vingt-quatre, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon.

Conseillers municipaux présents : (45) Anne-Marie Avy, Philippe Bacle, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Claude Brel, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Catherine Brin, Alexandre Brugerolle de Fraissinette, Georges Brunetière, Elisabeth Caillaud, Richard Cesbron, Cyrille Chiron, Eric Chouteau, André Chouteau, Jean-Michel Coiffard, Aglaé De Beauregard, Sébastien Dessenin, Pierre Devêche, Christian Gaborit, Sylvie Dupin de la Guérviviere, Christelle Dupuis, Caroline Fonteneau, Stéphane Gandon, Claudine Gossart, Cécile Grelaud, Vincent Guillet, Marianne Guinebretière, Sabrina Guimbretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Colette Landreau, Mathieu Leray, Benoit Martin, Sébastien Mazan, Isabelle Mériaux, Chantal Moreau, Paul Nèrrière, Alain Pensivy, Florence Poupin, Marie-Annick Renoul, Thierry Rousselot, Claire Steinbach, Jean-Luc Tilleau, Jérôme Zawadzki.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (12)

Gaëtan Barreau, Stéphane Buron, Guillaume Fillaudeau, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Emmanuel Guilloteau, Lydie Jobard, Quentin Mayet, Virginie Neau, Joris Raflegeau, Christian Rousselot, Marina Saudreau.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (7)

Absents	Délégation de vote à
Aurélie Brunet	Christelle Dupuis
Guillaume Benoist	Claire Steinbach
Geneviève Gaillard	Georges Brunetière
Chantal Gourdon	Christine Hamard
Isabelle Maret	Sébastien Mazan
Jean-Louis Martin	Colette Landreau
Tiffany Portemann	Christian Gaborit

Secrétaire de séance : Claude Brel

St Germain sur Moine – place du Château de Mondement – Cession

Pièce jointe : Avis des domaines.

Rapporteur : Colette Landreau, Déléguée à l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Habitat

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n°2024-143 en date du 29 août 2024, le Conseil municipal a constaté la désaffectation et prononcé le déclassement d'une parcelle d'environ 5 m² située place du Château de Mondement à St Germain sur Moine et issue du découpage de la parcelle cadastrée 285 D 246.

Un riverain souhaitant acquérir cette bande de terrain et la dépendance vétuste la jouxtant, ne disposant ni d'eau ni d'électricité, il est proposé de céder en l'état ce bien nouvellement cadastré 285 D 3575 de 24 m² et situé en zone urbaine (Uaa) dans le Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

VU l'avis des Domaines en date du 17 avril 2024,

VU l'avis de la Commission Aménagement, Urbanisme et Habitat en date du 24 septembre 2024,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 12 septembre 2024,

VU l'accord de l'acquéreur sur le prix de cession de 32 €/m²,

CONSIDERANT que la commune n'a pas intérêt à conserver ce bien aujourd'hui sans usage,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
52	52	0	0

- **CEDE** en l'état le bien cadastré 285 D 3575 de 24 m², relevant du domaine privé communal, au propriétaire riverain, Monsieur GONZALES Maxence, pour un montant global de 768 €, étant précisé que l'acquéreur prendra en charge tous les frais,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte authentique auprès du notaire de l'acquéreur,
- **IMPUTE** cette recette sur le budget principal.

Copie certifiée conforme au registre dument signé

Pour le Maire et par délégation :



Anne Pithon

Directrice générale des services